



Prélever directement sur l'animal (éviter absolument les prélèvements au sol) dans un pot (pas de gant)
 Minimum 50 gr (bovins adultes)
 10 g (jeunes, petits ruminants)
 A conserver à +4°C au-delà de 24 heures
 Prélèvement individuel. S'il y a mélange, il est fait au laboratoire

Prélèvements individuels sur tubes secs
 Analyses individuelles ou mélange jusqu'à 10 sérums pour la sérologie douve
 Analyses individuelles sur un effectif recommandé de 5 bovins pour le dosage du pepsinogène

Prélèvements 10 à 20 ml lait tank (avec Bronopol)
 Analyses individuelles sur lait frais à J0 ou congélation avant acheminement






Parasitologie

Des analyses parasitologiques pour définir avec vos éleveurs le traitement de rentrée vis-à-vis des strongles et des trématodes, tout comme la gestion des parasitoses hivernales de stabulation.

Aujourd'hui, pour vous aider dans le traitement des parasitoses ou compléter un audit parasitaire préventif, le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée met à votre disposition plusieurs analyses sur sang ou fèces :

- Diagnostic sérologique sur sérums individuels ou de mélange de la présence d'anticorps anti-*Fasciola hepatica*
- Dosage des anticorps anti-*Ostertagia* sur le lait de tank
- Dosage du pepsinogène sanguin réalisé au LEAV sur 5 animaux en 1ère ou 2ème saison de pâture, en analyse individuelle
- Diagnostic coprologique fondé sur la recherche d'éléments parasitaires dans les matières fécales principalement
 Cette recherche concerne les œufs excrétés par des parasites adultes digestifs (strongles, grande et petite douve, paramphistomes, cryptosporidies, ...) ou strongles respiratoires. Les coccidies pathogènes chez les ruminants sont identifiées.

Suggestions de protocole (à adapter selon les antécédents de traitement, le type d'élevage et le contexte épidémiologique)

	Coproskopie sur fèces	Dosage du pepsinogène	Sérologie Douve	Dosage Ac anti <i>Ostertagia</i>
VEAU				
Génisse 1 ^{ère} pâture				
Génisse 2 ^{ème} pâture				
BOVIN ADULTE	